

Numéro 103 - été 2007 - Paraît 4 fois par an

Editeur responsable: J.-D. LORMAND tirage 2000 exemplaires - AHCVV: CP 3029 1211 Genève 3 - CCP 12-8533-8 Internet: www.ahcvv.ch adresse électronique: journal@ahcvv.ch ont participé à ce numéro: Isabel Bejar Alonso (iba), Roman Juon (rj), Nathalie Magnenat-Fuchs (nmf), Lucio Leonelli (ll), Jean-Dominique Lormand (jdl), Jean-Martin Keller (jmk).

recours de l'ahcvv

L'Association des Habitants de la Vieille-Ville et du Centre-Ville recoure contre l'autorisation de construire N° 9906/2 délivrée à M. Schroeder pour la transformation et rénovation intérieure d'un immeuble, aménagement d'une boulangerie-restaurant: déplacement d'un bar, création d'un monte charge, dont il est propriétaire 16, place du Bourg-de-Four.

Cette autorisation ayant été publiée dans la Feuille d'Avis Officielle du 2 avril 2007, le présent recours est donc déposé dans le délai de 30 jours prévu par la loi.

Cette requête concerne en effet un immeuble où se trouvait jusqu'en 2003 un commerce de proximité de première importance pour les habitants de la Vieille-Ville: la boulangerie Péclard.

L'annonce de la disparition probable de la dernière boulangerie artisanale de la Vieille Ville, avait suscité, à l'époque, une très vive réaction citoyenne.

Une pétition intitulée «pour la sauvegarde de la boulangerie Péclard» avait été lancée, en janvier 2002, par l'Association de la Vieille Ville (AVV) et l'Association des habitants du centre et de la Vieille Ville (AHCVV). Cette initiative a été très largement suivie puisque 3132 personnes l'ont soutenue de leurs signatures.

La commission des pétitions du Conseil municipal répondait très favorablement à leur demande (pétition P-60A) en recommandant, le 8 mai 2003, «le maintien à cet emplacement d'une vraie boulangerie traditionnelle». Le Conseil municipal demandait en outre, dans son rapport au Conseil administratif, «de mettre en œuvre une politique qui promeuve activement le maintien et l'implantation des commerces de proximité en Vieille Ville afin de répondre au besoin légitime des habitants et des usagers».

Les présidents des trois associations d'habitants et de commerçants de la Vieille Ville rencontraient par la suite M M.Schroeder. Celui-ci s'engagea publiquement à maintenir une boulangerie au 16 place du Bourg de Four et à aménager les studios de cet immeuble pour les louer à des prix abordables à des étudiants.

La nature de l'ouvrage, tel qu'il est libellé dans la FAO du 2 mars 2007, ne semble à priori pas contredire totalement les engagements de M Schroeder.

Cependant dès l'obtention de la demande complémentaire d'autorisation de construire A 99006/1/2/3/21/02/07, dont l'objet est : «L'aménagement d'une boulangerie-bar», nous avons constaté en comparant les plans existants et les plans de l'état futur, que cet aménagement consistait, en fait, à faire disparaître tous les éléments nécessaires au fonctionnement d'une boulangerie. Les locaux intitulés «préparation boulangerie et frigo» et «boulangerie/ glace/ apéritif/ pain» du plan actuel sont en effet remplacés respectivement par un «coin bar» et un grand espace pour de la «petite restauration» comprenant 22 places qui remplaceraient les 10 places actuelles.

De boulangerie ne subsiste dans le projet actuel qu'une «entrée boulangerie» placée en devanture comme le serait un écran de fumée...

La loi sur les démolitions, transformations et rénovations de maisons d'habitation (LDTR) a pour but d'interdire les changements d'affectation de locaux destinés à des activités. La transformation d'une boulangerie en barrestaurant constitue en fait un changement d'affectation important pour les habitants du quartier.

Nous formulons ce recours contre l'autorisation délivrée par le Département des constructions à M. Schroeder qui provoque de fait la disparition pure et simple de la dernière boulangerie artisanale de la Vieille Ville.

Cette autorisation est un camouflet supplémentaire à des milliers de citoyens qui ont demandé en 2002 le maintien d'une boulangerie au 16 place du Bourg-de-Four mais aussi contre le Conseil municipal qui a formulé des recommandations claires à ce propos.

Au bénéfice de ces explications, l'Association des Habitants de la Vieille-Ville et du Centre Ville demande, en conclusion que votre Commission de recours annule l'autorisation de construire 99006/2 accordée à M. Schroeder portant sur le changement d'affectation de la dernière boulangerie artisanale de la Vieille-Ville en un bar-restaurant.

pour que la raison du plus fort ne soit pas toujours la meilleure

Grâce à son travail de fourmi (éplucher chaque semaine la feuille d'avis officielle, la fameuse FAO), l'AHCVV a découvert une annonce apparemment anodine: Transformation et rénovation intérieure d'un immeuble, aménagement d'une boulangerie restaurant : déplacement d'un bar, création d'un monte-charges au 16 place du Bourgde-Four. Cette seule adresse résonne encore avec nostalgie dans nos oreilles. Au 16 se trouvait en effet, il y a peu, la boulangerie Péclard, la dernière boulangerie artisanale de notre Vieille-Ville. Flairant un rebondissement peu souhaitable dans cette triste saga, nous sommes allés consulter les plans associés à cette demande. Nos craintes se justifièrent amplement. Notre lettre au DCTI du 27 avril 2007 en décrit tous les éléments.

Une semaine plus tard, toujours dans la FAO, nous avons découvert une nouvelle demande d'autorisation concernant le 16 place du Bourg-de-Four: il s'agissait là de l'entrée et de la façade. Une deuxième salve, apparemment pour faire disparaître définitivement les dernières traces de ce qui fut une boulangerie chère aux usagers et habitants du centre ville.

Camoufler une première demande sur un ton anodin, saucissonner les demandes d'autorisations pour tromper l'adversaire, bafouer sans vergogne toutes les promesses faites aux associations d'habitants et de commerçants de la Vieille-Ville, ne pas tenir compte des vœux clairement exprimés par les citoyens et les recommandations de leurs représentants politiques; voilà la stratégie des plus forts. Et cela marche! La première autorisation a été obtenue sans problème, la seconde le sera probablement aussi... et le souvenir de cette boulangerie s'estompera

peu à peu dans notre mémoire collective, à l'image de chez Salvatore, la dernière boucherie de la colline, à celle de la Galerie 5, emplacée impunément par une agence immobilière, à celle de la Joie de Lire, transformée en bureaux, à celle de Divertimento, remplacé par un bar à vin, à celle du Navy Club qui prend l'eau (lire l'article...) et de tant d'autres arcades du Bourg-de-Four.

Nous nous devons de réagir, car si nos associations d'habitants et de citoyens ne le font pas, qui le fera? L'Etat est apathique, la Ville démissionnaire et « Monsieur Dollars » de plus en plus puissant!

L'AHCVV a donc fait un recours contre cette transformation d'une boulangerie en restaurant. Nous souhaiterions le faire systématiquement quand la qualité de la Ville est menacée. Mais voilà, «Monsieur Dollars» est encore au contour. La greffière de la commission cantonale de recours en matière de constructions « nous invite à verser dans un délai de 10 jours, une avance dont le montant a été fixé provisoirement à Fr. 800.-». Tout cela pour faire valoir le droit de poser une question devant des abus manifestes.

Huit cents francs correspondent pour l'AHCVV à la vente de trois cents saucisses lors des fêtes du quartier ou à trente cotisations annuelles (nos seules sources de revenu!)

Alors, allons-y! Mangeons tous les weekends des saucisses préparées par nos membres et convainquons nos voisins d'adhéreràl'AHCVV...

La sauvegarde de la diversité et de la mixité en Vieille-Ville est peut-être à ce prix.

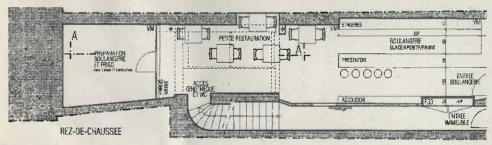
(jdl)

les plans parlent plus que les textes!

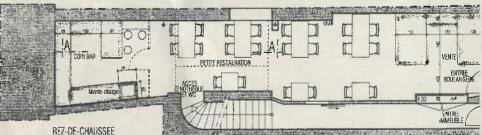
Aménagement d'une boulangerie-bar tel est le texte publié dans la FAO du 2 avril 2007. A la vue des plans liés à l'autorisation et que chacun consulter au département, il apparaît qu'il s'agit de la transformation de la boulangerie en un bar-restaurant. Soit la fermeture définitive de la dernière boulangerie artisanale de la Vieilleville comme le démontre les plans ci-dessous de la situation actuelle et future du rez-de-chaussée de l'ex-boulangerie Péclard.

Une nouvelle autorisation a été publiée dans la FAO du 12 avril concernant cette fois-ci la vitrine la façade de l'immeuble du Bourg-de-Four! On est vraiment très loin des promesses faites par le propriétaire de maintenir la Boulangerie! Que dire de cette tactique du salami, qui vise à cacher un changement d'affectation par des retouches successives et arriver finalement à l'objectif visé: transformer la Boulangerie en un bar-restaurant.

ETATEXISTANT



ETATFUTUR



MERCAN DEDE



Mich Gerber fait la connaissance du musicien turque Arkin Allen aka Mercan Dede. De cette rencontre naissent deux concerts communs, un au Montreux Jazz Festival en 2003 et l'autre au festival « Jazz à Vienne » en France.

L'association des gammes orientales et des samplings répétitifs, ainsi que la très forte présence scénique des musiciens, créent des moments magiques et inoubliables.



Mich Gerber

World's Night, Music & Culture Samedi 9 juin 2007 – L'Alhambra - Genève

travaux d'hercule pour deux jumeaux

Dans notre journal 102 nous vous annoncions la naissance de jumeaux. Nathalie, comme l'AHCVV a pris l'habitude de le faire depuis plus de 20 ans, est allée mettre sur la boîte aux lettres des parents de Luca un message d'accueil pour ces deux nouveaux habitants du quartier.

Derrière cette naissance et cet accueil se cache une réalité moins rose pour les jeunes parents vivant au centre ville. Je vous laisse juger et emprunter, grâce à la mère de L et C, ce parcours du combattant

Avoir des enfants est une décision importante. On se pose beaucoup de questions.

Sommes-nous prêts? Notre couple est-il suffisamment stable? Notre condition économique est-elle favorable? Notre appartement est-il assez grand? Et ainsi de suite

Finalement, un jour, on sent que c'est le bon moment de se lancer dans l'aventure.

À ce stade, il est difficile de se poser la question suivante, qui pourtant deviendra lancinante: qui gardera mon enfant après le congé de maternité?

La réponse a priori est simple : je le confierai à la crèche du quartier.

Détrompez-vous, si cela est votre choix, préparezvous à un long et difficile parcours du combattant, dont l'issue est incertaine, et commencez au plus vite votre quête!

Dès l'apparition d'une petite ligne rose sur le test de grossesse, ne perdez pas une seconde, contactez au plus vite le BIPE (Bureau Information Petite Enfance) pour inscrire votre enfant.

Cette démarche sera la première épreuve de vos travaux d'Hercule.

Ne soyez pas étonnées de faire, comme je l'ai fait (facture téléphonique à l'appui), 16 appels consécutifs avant d'être entendues.

Cela vous permettra, à la 16 eme tentative, d'être informées qu'il n'y a pas de place disponible dans la crèche du quartier et que vous entrez dans le pool des heureuses candidates de la liste d'attente. On vous signale dans la foulée que, malgré le fait que votre dossier est ouvert, il faudra le réactiver tous les trois mois. Vous prenez donc votre agenda et notez en rouge les dates des prochains rappels, en vous donnant une marge de 10 jours, vu la difficulté d'être « reçue » à ce numéro là.

Vous êtes un peu inquiètes, mais relativisez ; il reste en effet encore une année avant la fin de votre congé de maternité.

Trois mois passent et vous reprenez votre téléphone. Rien n'a changé.

Pire, vous apprenez alors, grâce à une amie, que d'avoir été inscrite sur cette liste mythique c'est un peu comme jouer à l'Euro Millions.

De plus, vous découvrez que la prise en charge des nouveaux enfants coïncide avec l'année scolaire (juillet-août), puisque seulement quelques très rares places se libèrent durant l'année. C'est logique, mais vous réalisez, horrifiée, que votre congé maternité se terminera en mars. Dans l'éventualité heureuse que vous gagniez à cet Euro Millions-là, qu'allez vous faire de votre enfant entre mars et juillet?

Devant l'ampleur du problème, vous interrogez toutes vos « connaissances avec enfants », pour savoir comment elles ont fait. Les réponses sont peu encourageantes pour vous qui voulez reprendre votre travail : « la mère ne travaille pas » ou, si elle travaille, « c'est son mari qui ne travaille pas », « elle a fait venir sa mère du Portugal », « sa voisine est maman de jour mais elle a déjà 5 enfants », « la grand-mère, la grande tante, ... ». Que faire ? Votre mari travaille et vous aussi. Vous êtes salariés et votre entreprise n'octroie pas de congé sans solde, ni de 80%, ni de 50% et ne met pas à la disposition de ses employés une crèche d'entreprise. Votre famille est loin ...

Vous partez donc à la chasse des mamans de jour ou des crèches privées; vous vous retrouvez immanquablement sur des listes d'attente. En désespoir de cause, vous vous résolvez à mettre dans la balance jusqu'à 2200 francs par mois. Rien n'y fait! Vous restez sur les listes d'attente avec cette sanction à la clef; pour mars vous n'avez aucune possibilité.

Les mois passent. Vous comptez encore sur vos trois ou quatre contacts, mais finalement cela ne donne rien. Au bord du désespoir, vous publiez une annonce « je cherche maman de jour ou nourrice proche du centre-ville ». Votre moral tombe alors très bas lorsque vous découvrez que les quelques mamans de jour qui répondent à l'annonce habitent au minimum à 30 min. de votre domicile et que les candidates-nourrices qui vous téléphonent n'ont pas de « papiers » et refusent d'être déclarées officiellement.

Les mois passent. Vous avez maintenant la joie d'avoir un bébé dans vos bras et la peur au ventre.

Vous jouez votre dernière carte : une agence de recrutement spécialisée.

La méthode est très coûteuse, mais fonctionne apparemment. Vous êtes au moins sûres d'avoir quelqu'un avec permis de travail et résidence. Cela vous donne enfin un petit moment de tranquillité, bien que le problème soit toujours latent.

Vous annulez votre demande pour une maman de jour ; en effet, après 8 mois, vous découvrez que vous êtes encore en huitième position sur leur liste d'attente.

Ayant gardé en mémoire la phrase impersonnelle du répondeur automatique du BIPE, vous vous rendez personnellement, tous les trois mois, dans les locaux de cette institution.

Vous y retrouvez quelqu'un de très gentil qui vous dit que vous êtes 2500 à téléphoner chaque mois, qu'elles sont seulement 2 personnes pour répondre et donc qu'elles ne peuvent pas répondre à tout le monde, d'autant plus que tout le monde est désespéré dans l'attente d'une réponse pour la crèche.

Votre moral retombe à nouveau au plus bas : aurai-je une place pour juillet?

Cette situation tragicomique que la mère de Luca est en train de vivre est bien réelle.

Et si vous n'en êtes pas encore convaincues, prenez votre téléphone est appelez le BIPE ou allez-y directement pour écouter ces sonneries incessantes.

Des milliers de familles à Genève se trouvent chaque année dans des dilemmes analogues:

- Quitter un travail pour garder les enfants au risque de ne plus retrouver son travail ou un travail similaire à qualifications égales?
- Engager une personne sans papiers au risque de devoir en subir les conséquences judiciaires et les risques associés pour les enfants?

Les politiciens répondent unanimement qu'ils sont bien conscients de cette pénurie.

Mais où sont les actions concrètes pour créer rapidement de nouvelles places de crèche?

On nous parle depuis longtemps dans notre quartier de la crèche de la rue Colladon. Espoir apparemment déçu; aux dernières nouvelles, tout est encore « bloqué ».

Le Collectif des associations de Genève Centre-Ville ne peut accepter cet état de fait. Il fera prochainement une proposition très concrète à nos autorités. Nous vous solliciterons alors pour soutenir cette initiative populaire.

(iba)

élections municipales

Dans notre dernier journal, nous avions lancé un appel pour soutenir les membres de l'AHCVV qui se présentaient pour le Conseil Municipal.

Durant la prochaine législature, notre association sera à nouveau représentée par des élus de diverses tendances politiques (socialistes, PDC et AGT). L'AHCVV félicite Mesdames Alexandra Rys, Andrienne Soutter, Marie-France Spielmann et Monsieur Jean-Charles Lathion pour leur élection. Nous savons que l'AHCVV pourra compter sur leur engagement en faveur des habitants du quartier.

internet: WWW. AHCVV.CH e-mail journal@ahcvv.ch

funitreille

L'autre soir, lors de la dernière session du conseil municipal, 2 élus, Pascal Rubelli, spécialiste dans les ascenseurs, et l'auteur du présent

article, ont présenté une motion pour demander à l'exécutif communal d'étudier s'il était possible d'installer un véhicule ou tout autre système pour monter de la Place Neuve au café Papon. La ligne du mini bus de la Vieille-Ville, qui avait aussi fait l'objet d'une motion au début des années 1980 par moi-même, dessert mal le secteur Grand' Rue, rue de la Cité. Il faudrait modifier la ligne du 36 dans ce sens. La montée de la Treille permettrait de relier le bas carrefour des lignes TPG 12, 16, 17, 3, 5, etc. en ligne directe.

Les administrations, les commerces, bureaux et cafés-restaurants seraient beaucoup mieux desservis. Ce serait bien aussi pour les touristes, sans oublier les députées et députés du canton et les élues et élus du conseil municipal de la Ville de Genève, sans oublier les conseillers d'État et la conseillère et les conseillers administratif de la Ville. Et pour terminer la longue liste des bénéficiaires, il y a les habitants et les personnes à mobilité réduite.

Il fut une époque ou un élu du nom de Livron s'était battu comme un lion pour un ascenseur de la Vieille-Ville, ce qui fut fait à la bibliothèque municipale par l'ancien maire Claude Ketterer.

Le tracé est simple: il suffit de longer par la route le mur de la rampe de la Treille, en évitant de faire des travaux importants par respect du patrimoine. Nous avons consulté des spécialistes pour nous conseiller. En premier lieu, il faut prévoir un moyen de transport sans personnel, comme un escalator en 3 volées, fonctionnant à la demande comme un ascenseur. Il y a un escalator extérieur à la sortie du parking du Mont-Blanc.

L'autre solution consisterait en un véhicule à crémaillère qui aurait l'avantage de permettre aussi la descente pour les personnes à mobilité réduite. Il y a certainement bien d'autres modèles, comme à Neuchâtel.

Que toutes celles et ceux qui auraient des suggestions nous les fassent parvenir et, surtout, ouvrez vos objectifs durant les prochaines vacances ?



roman juon

Alors que l'Europe entière s'inquiétait de la mort inéluctable des forêts, Roman a réussi à dénicher, au-dessus d'Arzier, le premier sapin suisse victime des pluies acides et qu'il l'a fait transporter et dresser sur la place du Molard, sans autorisation aucune et à la barbe du CA de l'époque. Un sapin hideux, desséché, haut d'une trentaine de mètres.

Ce que l'histoire n'a pas retenu, c'est la colère de MM. Dafflon et Ketterer, qui sommèrent Roman de dégager la place dans un délai de 6 heures, un dimanche soir, ni le fait que dès potron-minet, le beau Roman s'en est allé avec une scie, une échelle et quelques camarades, faire le nécessaire, avant que le travail ne soit fait par la voirie, facture en sus.

Roman, c'est 30 ans d'engagement, de militantisme au sein du parti socialiste.

Roman, c'est plus de 16 ans de Conseil municipal, de politique de terrain, de travail avec de multiples associations et groupements, des motions à la pelle et des questions et interpellations à ne plus savoir où les mettre, certes, mais toutes pertinentes et importantes.

Roman, c'est monsieur jeux, l'homme des préaux d'école à l'écoute des enseignants et des gamins, des ados aussi

Roman, c'est une boîte à idées jamais épuisée aux ressources insoupçonnées, une inventivité de tous les instants.

Roman, c'est aussi une figure de la Vieille-Ville, longtemps président de l'association des habitants du même nom, élu même un temps antipape face à l'autre grand personnage du quartier, aujourd'hui disparu, Pierre-Charles Georges, président de la Fondation des Clés de Saint-Pierre et bien évidemment pape.

Roman, c'est un jeune homme de 70 ans qui prend congé de nous, un merveilleux exemple de dynamisme et de passion.

Chapeau Monsieur!

(rj)

Extrait de l'hommage rendu à Roman Juon par le chef du groupe socialiste au Conseil municipal.

au revoir à ma rue tabazan

J'ai habité durant 60 ans au 3 de la rue Tabazan (22-20, rue Saint-Léger). C'est presque une vie, un peu courte de nos jours, et la famille Juon a maintenant reçu son congé, en toute légalité.

En 1946, c'était la fin de la guerre, j'avais 9 ans: Genève se déplaçait à vélo et la ville était envahie de soldats américains en permission avant de regagner leur pays. Je ne veux pas faire un historique du quartier, lequel a bien changé et ceci à la vitesse grand V

La rue Tabazan, qui était une rue de pauvres, est aujourd'hui devenue le contraire: les immeubles s'achètent à coups de millions et la population ne se salue plus. Dans prochain article, je raconterai quelques histoires, mais aujourd'hui j'ai la gorge serrée par l'émotion et la tristesse. Mes enfants sont nés dans cette rue et ne croient pas qu'ils devront s'en aller à la fin du mois de juin. Je n'ai pas encore trouvé de logement pour eux, raison pour laquelle je lance un appel comme l'a fait avec réussite Andrienne Soutter il y a quelque temps. Voilà plus de 25 ans que nous avions à plusieurs lancé l'AHCVV, dont l'un des buts était la sauvegarde de l'habitat à prix abordable!

Je serai encore pour quelque temps au Bourg-de-Four, proche du Palais de Justice, où je siège en semaine.

Si vous avez besoin de bouchons, dites-le moi!

Fondée en 1980, l'AHC	VV a pour but de dét	fendre la qualité de la vie.
rolluce ell 1980, I Anc	v v a pour but de der	enure la qualite de la vie.

Nous intervenons dans les domaines de l'habitat, de la circulation, de l'environnement urbain et de l'animation culturelle.

De plus, tout membre cotisant de l'AHCVV profite des services de l 'ASLOCA lors d'un premier contact.

Si vous voulez nous aider à défendre les intérêts des Habitants du Centre et de la Vieille-Ville, merci de remplir ce bulletin d'adhésion et de l'adresser à:

AHCVV, CP 2029, 1211 Genève 3

BULLETIN D'ADHÉSION

JE DÉSIRE DEVENIR MEMBRE DE L'AHCVV

cotisation 2007: individuel Fr. 40.- famille Fr. 50.- apprentis, étudiants Fr. 20.- CCP 12-8533-8

NOW:		
Prénon	om:	
Adress	sse:	

la troisième main s.a.

Qui sommes-nous?

Deux frères idéalistes qui pensent pouvoir amener un peu de fraîcheur dans le monde de la décoration d'intérieur. Notre itinéraire se situe aux antipodes l'un de l'autre. Raphaël a réalisé des études d'architecture, puis a démarré rapidement dans le monde de la décoration haut de gamme, dans une ancienne structure familiale qui avait la chance d'avoir un portefeuille prestigieux de clients. Il a ensuite créé sa propre structure de rénovation d'intérieur, puis a décidé de tout lâcher pour créer, avec moi, la Troisième Main. Moi-même, après avoir fait mes études hôtelières à Lausanne, j'ai vécu deux ans à l'étranger, puis je suis revenu à Genève pour créer, en 11 années d'activité, cinq lieux de restauration. Une vie palpitante et passionnante. Et enfin, un grand virage vers la décoration, une passion non assouvie jusqu'alors. Voilà, c'est chose faite depuis maintenant deux ans.

Quels types d'articles vendez-vous?

Une réponse peut couvrir l'ensemble de notre démarche: des coups de coeur! La Troisième Main, c'est tout ce que nous aimons et par là même, aimons faire partager. Cela va d'une ligne de vaisselle à un luminaire industriel, à un canapé contemporain ou une peluche de créateur. La Troisième Main vit au rythme de nos envies. Notre bonheur, c'est que notre clientèle semble partager notre amour des objets. Que voulezvous de plus ?

Notre passion?

Pouvoir créer des lieux suivant notre sensibilité. Le but ultime de la Troisième Main, c'est avant tout la création. Là où nous sommes particulièrement performants, c'est dans l'intérieur. Cela va d'une petite intervention comme une pièce de rideaux, jusqu'à repenser totalement un lieu et le recréer en accord avec la sensibilité de notre client.

Pourquoi la vieille ville de Genève?

Pour une raison très simple et vous l'avez sans doute remarqué vous-même, la rue Verdaine, c'est la rue de la décoration à Genève, non?

Avantage?

Bien sûr, une synergie avec les autres commerces. Un client, lorsqu'il cherche quelque chose en matière de déco, se rendra sans doute dans cette rue. Alors plus cette orientation sera donnée à cette rue et mieux cela sera!

Nos clients?

L'éventail est bien large, cela va de l'étudiant qui tombe amoureux d'un objet à un client fortuné qui aime notre style et qui nous confie un mandat important. Nous n'avons pas de client type et ne souhaitons en aucun cas sectoriser la clientèle. L'avantage du lieu est que sa porte est toujours

ouverte et que les gens y rentrent volontiers juste pour une visite. C'est ce que nous aimons dans le rapport à la clientèle: elle ne doit si possible pas être impressionnée, mais au contraire se sentir à l'aise dans notre espace.

Que proposons-nous de plus par rapport à la concurrence?

Sans aucun doute une disponibilité et un service que l'on ne trouve plus dans les grandes surfaces du meuble et de la déco. Quand on nous fait confiance, nous honorons celle-ci et nous nous faisons un point d'honneur à ce que la satisfaction du client soit pleine et entière. De plus, notre gamme de produits est un peu particulière, on ne trouve pas partout les produits vendus ici.

Quelles sont les difficultés sur le site de la vieille ville?

Peut-être une image de celle-ci qui draine une idée de classicisme un peu trop marquée. La vieille ville offrant un cadre merveilleux, elle devrait accueillir une multitude de lieux jeunes et actifs incitant ainsi la clientèle à se promener et à considérer celle-ci comme un lieu de vie et non comme une ville musée. Inspirons-nous un peu de ce qui se passe à Bâle ou Zürich. Ils ont su donner de la vie et la foule s'y presse.

Déménager?

Le loyer que nous payons est indigne pour le développement du jeune commerce. Les propriétaires sont imbus et leur seul regard, c'est le profit à court terme. Cette politique qui tend à se généraliser est fort mauvaise pour le petit commerce. La preuve: le coeur de notre vieille ville est bel et bien mort. Un jour, lorsque nous n'aurons plus besoin de cette situation de prestige, je pense que nous nous installerons ailleurs, oui.

Des améliorations?

Peut-être mener une action au niveau politique pour que les choses changent. Rendre notre patrimoine plus attractif, redonner un sens à la ville et ne pas la considérer comme une oeuvre d'art à admirer, sans pour autant qu'elle dégage une force de vie et un dynamisme commercial.

Oui, il y a toujours beaucoup à faire. Mais dans notre cas, nous sommes déjà totalement investis du matin au soir dans notre commerce. Je ne vois guère de disponibilité pour faire de la politique de quartier.

Bonne journée et à bientôt!

Stéphane Dumur

La Troisième Main sa 10 rue Verdaine 1204 Genève

t-f0041223105666 mail info@la3main.ch

(II)



Association de la Ludothèque Vieille-Ville

dernières nouvelles de votre ludothèque

Suite à la décision prise au cours de l'assemblée générale du 13 mars 2007, votre ludothèque à modifiésa raison sociale; cette modification prenant plus en compte la réalité de notre travail. Nous devenons donc: LUDOTHEQUE CENTRE ET VIEILLE VILLE

A la fin des vacances de Pâques, nous avons eu le plaisir d'accueillir pour un stage d'un mois Naïra Gzrian. Naïra venait d'Arménie, de Gümri plus précisément. J'avais fait sa connaissance en juillet 2006, lors d'un voyage humanitaire avec un groupe de jeunes suisses dans cette région.

L'objectif principal de ce voyage était d'aider à la création de la première ludothèque en Arménie.

Mission accomplie, la ludothèque de Gümri a été inaugurée et fonctionne depuis octobre 2006, apportant un plus dans le quotidien de familles et d'enfants défavorisés.

Le projet grandit, se développe et le stage qui vient de se terminer a donné la possibilité à cette jeune ludothécaire de se perfectionner auprès de nous.

Les ludothèques genevoises ont participé à la campagne «l'Education donne de la force» initiée par Pro Juventute Genève, en faisant une journée portes ouvertes dans l'ensemble du canton le 18 avril dernier.

Ludothèque Centre et Vieille Ville a répondu présent aussi en offrant une «invitation au voyage» non stop de 9h. à 19h. Le succès a été au rendez-vous et ce ne sont pas moins de 100 personnes qui nous ont suivi.

L'année scolaire a passé si vite qu'il nous faut déjà parler de notre dernière animation, le mercredi 20 juin prochain.

Ce sera notre traditionnel loto! Après quoi, dès le lundi 25 juin, nous accueillerons avec joie toutes les bonnes volontés pour notre non moins traditionnel inventaire. Annoncezvous! Merci d'avance!

M.Dubois

coup de coeur" de la vieille-ville

Les Rues Basses sont certainement les rues possédant à Genève la plus grande densité de chocolateries et de pâtisseries au mètre linéaire. Voyez plutôt et faites avec nous ce parcours du parfait gourmet.

Commencez au 3 de la rue de la Confédération, avec la Chocolaterie du Rhône: certainement le meilleur rapport qualité-prix pour une tranche de chocolat et un chocolat chaud.

Empruntez ensuite le passage de la Monnaie en direction de la rue de Rhône: vous trouverez Teuscher et sa vitrine toujours magnifiquement décorée. À quelques pas de là, prenez, depuis la rue du Rhône, le passage des Lions: vous tomberez sur l'arcade Lady Godiva.

À la sortie de ce passage, au 5 de la rue de la Confédération, découvrez Pougnier. Poursuivez votre route jusqu'à la place de la Fusterie et prenez le passage Malbuisson: vous retrouverez une autre boulangerie-pâtisserie Pougnier.

Continuez votre chemin pour atteindre un peu plus loin la place du Molard. Au numéro 3 de cette place chère aux Genevois, il y a la pâtisserie Rohr. Continuez par la rue Neuve du Molard jusqu'à la place de Longemalle: au numéro 1 se trouve la chocolaterie Zeller et ses sublimes oranges confites recouvertes de chocolat. À ne manquer sous aucun prétexte! Vous reprenez ensuite la voie principale.

passionnés de chocolat Au 11 de la rue de Rive, il y a La Bonbonnière:

ses tartes, truffées ou non, royales ou non, sont le rêve de tout bon amoureux du chocolat; le choix est difficile, il est peut-être préférable de tout goûter.

Passez de l'autre côté de la rue. Au 4 de la rue de Rive, vous trouverez la chocolaterie Auer qui vient d'être désigné meilleurs chococalatier de Genève. Encore quelques mètres et vous serez à la rue de la Croix d'Or.

En face, dans la petite rue d'Enfer, un petit coin de paradis : une succursale de Rohr. La « sympathie » et « les poubelles de Genève » sont leurs atouts majeurs. De retour à la rue de la Croix d'Or, arrêtez-vous à la confiserie Martel et profitez de sa vaste cafétéria.

Pour finir, en face de notre point de départ à la rue de la Corraterie, appréciez l'arcade Gilles Desplanches, qui a l'avantage d'être ouverte le dimanche. N'oubliez toutefois pas deux hauts lieu du Chocolat : la chocolaterie Arn, au Bourgde-Four, et Christian Constant, à la rue Pierre-Fatio. Bonne promenade!

PS: un membre de l'AHCVV et ancien membre de son comité, Nicole Falony Leiber, a créé il y a quelques années le club des Passionnés de Chocolat. Pour plus d'informations, consultez le site www.passionnes-chocolat.ch ou contactez directement sa présidente au 19, rue de la Cité, CH-1204 Genève.

(iba)

Association des parents d'élèves du centre ville – APECV



Les travaux de recherche réalisés à la Maison des Petits de St-Antoine ont été récompensés par le prix CORECHED de la recherche en éducation 2007.

Les lauréates du prix CORECHED, de gauche à droite: Kristine Balslev, Carole Veuthey, Martine Auvergne, Madelon Saada-Robert et Véronique Claret-Girard

l'occasion d'une cérémonie officielle qui a eu lieu le 18 avril à Berne, la cheffe du département fédéral de l'économie publique, la conseillère fédérale Doris Leuthard, la présidente de la conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique et la conseillère d'Etat Isabelle Chassot (FR), ont remis le Prix

CORECHED au groupe de recherche réuni autour de Mme Madelon Saada-Robert, professeure à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'université de Genève, pour ses travaux de recherche sur l'entrée dans l'écrit, réalisés à la Maison des Petits de St-Antoine.

La Maison des Petits, fondée en 1913 par Edouard Claparède et Pierre Bovet, s'est installée dans le bâtiment de St-Antoine en 1978, au moment de son rattachement à la faculté de psychologie et des sciences de l'éducation. Ecole d'application de la recherche au début du siècle passé, elle est devenue aujourd'hui une école d'où émerge la recherche, c'est-à-dire où les chercheuses analysent l'enseignement et l'apprentissage des élèves, tels qu'ils se déroulent sur le terrain. Pour cette raison, les recherches menées à la Maison des Petits ont toujours été basées sur une étroite collaboration entre enseignantes et chercheuses. Parmi les lauréates, on trouve d'ailleurs trois exenseignantes de St-Antoine qui ont occupé le poste d'enseignante détachée à la recherche, malheureusement supprimé depuis lors pour des raisons budgétaires.



Les travaux de la Maison des Petits montrent qu'apprendre à écrire pour apprendre à lire, est un défi payant, une pratique efficace. Le passage par l'écriture, c'est-à-dire la rédaction d'un court texte aide l'enfant à découvrir le système alphabétique, prise de conscience indispensable au démarrage de l'apprentissage de la lecture. Les enfants dès l'âge de 4 ans réalisent que pour écrire il faut des lettres et des espaces, et qu'en variant l'ordre des lettres, on peut former des mots différents. Ils découvrent également petit à petit les liens entre l'oral et l'écrit, autrement dit entre les lettres et les sons.

Comme l'ont souligné Mmes Doris Leuthard et Isabelle Chassot, les politiques vont devoir. prendre prochainement des décisions importantes concernant les apprentissages incontournables des premières années de scolarité. Elles sont convaincues que les travaux de la Maison des Petits montrant que les élèves peuvent commencer à apprendre à lire et à écrire dès 4 ans, leur seront très utiles.

Carole Veuthey

fête de la première feuille, 23 mars 2007

- Salut, p'tit frère, ça va?
- Super, je me suis bien marré aujourd'hui.
- Ah bon, t'as fait quoi ?
- J'étais à la Treille tout l'après-midi, à la fête de la première feuille.
- Ah oui, je me rappelle, quand j'étais petit j'y allais aussi: on faisait un cortège qui partait de la promenade Saint-Antoine, passait au Bourg-de-Four, descendait la rue de la Fontaine, suivait les voies du tram puis remontait la rue de l'Hôtel-de-Ville, jusqu'aux canons et finissait en haut de la Treille vers midi, tout ça avec une fanfare.
- Ca n'a pas changé; cette année, la fanfare (des Français, les paille-à-sons) avait un triporteur pour la batterie et faisait une chouette musique, très variée. Il a fallu slalomer, car dans les rues basses, les différents partis politiques faisaient tous de la propagande en vue des élections. Et pour monter la rue de l'Hôtel-de-Ville avec le triporteur, c'était sportif!...
- -Oui, en effet, j'aurais voulu voir ça. Après, il y avait le (petit) discours de Madame le Sautier, qui ensuite lançait des bonbons. Je ne suis plus allé à la fête depuis plusieurs années, mais maintenant, je suis trop grand, c'est pour les petits.
- Eh ben tu ferais bien d'y retourner l'année prochaine: après le discours et la distribution de douceurs (on a tous pu s'en mettre plein les poches), des tas de choses ont changé: y a plus de podium, donc plus de sono trop forte. Pour la nourriture, les stands ne sont plus alignés le long du mur, mais au centre, disposés comme un grand «O», devant l'emplacement où il y avait le

podium, et les tables sont un peu partout, sur toute l'esplanade. Comme ça, sit'as faim ou soif, tu trouves là, au centre, tout ce que tu veux: sucré (miam les pâtisseries «maison» des classes de Saint-Antoine!...), salé (saucisses, raclettes, salades), bar (moi j'ai bu un Sprite, mais papa a sifflé de la bière en discutant du match avec le père de Clara, et maman a bu du vin rouge en refaisant le monde avec les parents des autres enfants du quartier). J'étais bien content, comme ça j'ai pu aller voir partout sans qu'on me crie toujours de venir, de faire attention aux voitures, tous ces soucis qui te pourrissent un après-midi.

- Mais qu'est-ce qu'il y avait comme jeux ?
- Des tas de trucs, je te dis, et pour tous les âges : du cirque, des jeux d'adresse faits de bouts de métal de récupération, soudés et peints, style «machine de Tinguely», du maquillage, un scrabble avec des noms d'arbres, une expo de photos des familles habitant la vieille ville (marrant de voir le père de Sélim quand il avait dix ans!), des contes, des échassiers, des clowns, et aussi de la musique : la fanfare a encore joué quelques morceaux, ensuite un orgue de barbarie a circulé parmi les tables pour accompagner d'anciennes chansons françaises, et puis un orchestre style «cajun» a fait taper du pied tous les convives.
- Ok, tu m'as convaincu, je veux bien revenir l'année prochaine, mais si le temps est mauvais ?
- Ne t'en fais pas pour ça, je sais pas comment ils font, mais depuis quinze ans, ils n'ont jamais dû annuler la fête, alors il fera sûrement beau encore une fois de plus.

Didier Roulet

le projet des filles

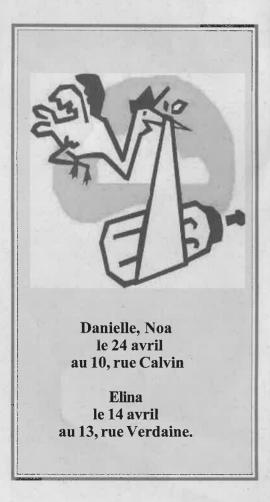
Ce groupe est composé de trois amies touchées par les événements dévastateurs qui s'abattent sur la nature. Les trois amies sont: Inès (10 ans et demi), ses passions sont la grimpe, le basket, la musique et l'athlétisme; Clara (10 ans), ses passions sont le basket, la musique et l'athlétisme, Pauline (11 ans), ses passions sont le foot, le cirque, le cyclisme et la natation.

Nous avions envie de récolter de l'argent pour le WWF, afin d'aider les animaux.

Pour ce début de projet, il nous a fallu un endroit pour travailler, ce fut la maison de quartier Chausse-Coq, et aussi une personne pour nous aider: nous avons rencontré Fabienne (20 ans), qui faisait un stage et qui nous a aidées. Notre but était de faire des dessins pour en faire un calendrier. On l'a fait et on a réussi à atteindre notre but. Notre thème du calendrier était la forêt, les animaux et les paysages.

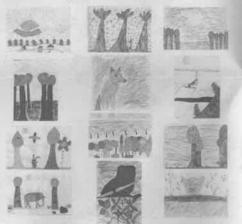
Nous avons travaillé depuis décembre 2006. A la fête du printemps, on a fait un stand où on vendait nos calendriers et nous avons gagné 178.- francs. Les gens étaient très sympas, très gentils et très généreux.

Clara, Inès, Pauline



Calendrier

avril 2007 - mars 2008



Réalisé par Clara, Inès et Pauline

Et cen'est pas le seul changement que

prévoit la Maison de Quartier Chausse-

En effet, le traditionnel troc

habituellement réservé aux enfants et

adolescents s'ouvre aux habitants du

quartier; venez vendre les affaires dont

Pour y participer, il est impératif de

s'inscrire auprès de la MQCC et de respecter quelques conditions, vous entrouverez le descriptif ci-dessous.

Quant au reste de la journée, voici le

Samedi 16 juin, à la

promenade Saint-Antoine

15h: troc des enfants, des

adolescents et des habitants

16h: tournoi de pétanque

18h: spectacle «Les Arts du

Cirque»

18h30 : apéro en musique avec

«Recupère & fils»

en cas de pluie, la fête sera

annulée

vous souhaitez vous défaire!

programme:

déménage... au samedi!

la maison de quartier, un lieu convivial, aussi pour les adultes

Ah tiens, j'ai entendu parler d'un repas à la maison de quartier, un repas italien ou étaitce indien? Non, j'ai entendu parler d'une soirée dansante avec DJ et bar, billard, babyfoot, une boom pour adultes, me semble-t-il. Eh oui, c'est juste, c'est bien ce qui se passe parfois à la MQCC. Vous avez l'occasion de rencontrer vos voisins ou d'autres connaissances et il n'y a rien à envier à la fête des voisins. Nous cultivons l'ouverture à l'autre, la convivialité et l'amitié. Avoir tout loisir d'échanger des propos pendant une soirée autour d'un délicieux repas, n'est-ce pas sympa?. Poursuivre la soirée en buvant un verre au bar pour refaire le monde ou se vider la tête au billard ou au baby-foot ou encore se défouler en dansant sur les avantderniers tubes, ça fait du bien de temps en temps. Il est vrai que la MQCC est avant tout un lieu d'accueil pour enfants et adolescents, mais pourquoi les parents ne s'amuseraientils pas eux aussi de temps en temps?

Maintenant que nous vous avons mis l'eau à la bouche, il nous faut expliquer que ces soirées sont organisées à tour de rôle par les participants. Or, les cuisiniers fervents sont de plus en plus rares et les soirées-repas pourraient bien subir certains effets de rouille si nous ne nous mobilisons pas pour «huiler» les articulations. La première fois, ce n'est jamais très facile, mais il suffit justement d'un premier pas pour se rendre compte à quel point une soirée peut se révéler agréable et que, finalement, le plus difficile c'est d'»oser», le reste n'est que sourires et bonne humeur. Mais alors, si l'idée vous emballe, il faut qu'elle se propage chez celles et ceux qui

soirées-jeux

Pour sa deuxième édition, la soirée-jeux organisée par la maison de quartier de Chausse-Coq a attiré de nombreuses personnes. Enfants, adolescents et adultes y sont venus afin de passer un moment de détente en jouant aux cartes, au baby-foot, au billard et autres jeux de société, comme le loup-garou, qui remporte un succès incontesté auprès de toutes les catégories d'âge.

Tout au long de la soirée, les joueurs pouvaient, s'ils le désiraient, consommer de petites collations, telles que pizza, assiettes de patates et fromage, ainsi que boissons diverses servies au bar par Ariane et Gaëlle. Les enfants et les ados ont englouti les pizzas en un temps record.

prendront la relève. 4-72. Appelez la Maison de Quartier Chausse-Coq si

ces soirées vous intéressent ou si vous êtes la bonne personne pour vous lancer dans l'organisation de ces agapes.

La Maison de Quartier met à disposition une salle, dont elle assume la mise en place, une cuisine équipée et son support pour annoncer les soirées. Elle organise et offre l'apéritif et, bien sûr, tout autre support nécessaire. Elle s'occupe également de la deuxième partie de la soirée: bar, DJ et boom. Pour le repas, il est recommandé aux organisateurs de se mettre à plusieurs (minimum 2-3 personnes), puisqu'ils assurent toutes les tâches qui leur incombent, depuis les courses, avec un budget imposé (environ 20 francs par personne, sans les boissons), jusqu'à la préparation du repas pour quarante personnes en moyenne.

Malgré tout, trois courageuses jeunes femmes du quartier ont proposé de nous concocter un repas provençal le 12 mai – bravo à Judith, Patricia et Diane! Après un an et demi de calme plat, elles ont sauvé la légende des fameuses soirées adultes à la MQCC. Et on peut dire qu'il y avait du monde: 50 personnes au repas et une petite centaine après, au plus chaud de la soirée disco, que Steve, un ex de la Vieille-Ville, a animée avec maestria. Ont-elles eu peur de préparer cinquante repas? Pas du tout! En partant (à 4 heures du matin), les trois grâces nous ont spontanément proposé de réitérer cette expérience chaque année! Vous pourrez connaître leur vécu dans le prochain numéro de ce journal.

À chaque table, l'ambiance était à la fois animée et conviviale. Toutefois, les joueurs ne passaient que rarement d'une table à l'autre pour changer de jeu ou de partenaires. Seules les parties de loup-garou, qui furent animées par Manu et qui enthousiasmèrent petits et grands, rassemblèrent des joueurs ne se connaissant pas. Lors de la première soiréejeux, les responsables de la ludothèque de Ferdinand Hodler étaient venues avec de nombreux jeux dans le but de les faire découvrir à tous et à toutes. Ces professionnelles avaient réussi à attirer à leurs tables et à faire jouer ensemble des personnes qui ne s'étaient jamais rencontrées auparavant. Cependant, quel plaisir de se retrouver autour d'un bon jeu entre amis plutôt que devant la télévision

Vivement la prochaine soirée-jeux!

Pour sa 8^{ème} édition, la fête de la pétanque de Saint-Antoine Inscriptions à la maison de quartier jusqu'au 13 juin

Inscriptions à la maison de quartier jusqu'au 13 juin, il sera possible de s'inscrire le jour même à 16 heures dans la limite des places disponibles

LETERRAIN

Les terrains, en milieu naturel, sont délimités. Il est prévu 2 terrains par groupe (ou poule) éliminatoire.

LESEQUIPES

Ce tournoi se déroule en équipes de 2 ou 3 joueurs, selon le choix des participants. La finance d'inscription se monte à Frs 10.- par équipe. A l'inscription, le nom de chaque joueur est donné, ainsi qu'un nom d'équipe. Chaque équipe dispose de 6 boules.

LETOURNOI

Afin que chaque équipe puisse jouer au moins cinq fois, nous avons prévu 4 poules éliminatoires, de 6 équipes chacune. Les deux meilleures équipes de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale.

TROPHEE

La meilleure équipe reçoit un trophée qu'elle s'engage à remettre en jeu l'année suivante.

LESPARTIES

Pour ce tournoi, comme le temps à disposition est relativement court, les parties, se dérouleront au meilleur des 13 points (avec 2 points d'écart) dans les poules éliminatoires, avec une limite de 25 min. par partie. A la fin du temps, les équipes terminent la mène en cours. Le résultat à l'issue de cette mène détermine le vainqueur. En cas de nul, une mène supplémentaire est prévue.

Troc du quartier pour les enfants, adolescents et habitants

Conditions pour être vendeur

- · s'inscrire à la maison de quartier Chausse-Coq d'ici au 13 juin.
- · habiter le quartier
- · ne pas être un professionnel de la vente d'occasion
- · ne pas vendre de nourriture ni de boissons
- · installation dès 14h30 dans un périmètre délimité
- · des tables seront à disposition (dans la limite des places disponibles), une caution de 10.- sera demandée
- · chacun nettoie les abords de son stand et remporte chez lui ce qu'il n'a pas vendu
- · convivialité et amabilité sont de rigueur.